

**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**

7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

**Réunion Conseil d'Administration AAPPMA Colombier-Fontaine
Le 20 Décembre 2022 à 18h30**

Ordre du jour

1. *Accueil.*
2. *Approbation CR du dernier CA.*
3. *Recherche d'un nouveau Vice-Président.*
4. *Préparation prochaine AG.*
5. *VigiPêche: présentation par Benjamin.*
6. *FaceBook: création d'une page AAPPMA, présentation par Cédric.*
7. *Point des Chargés de Missions.*
8. *Divers.*

1- Accueil :

- a. Nous avons tous pensé à notre ami Roland parti trop tôt.
- b. Merci aux GPP de leurs présences et leurs implications dans la vie de notre association.
- c. Benjamin nous a présenté monsieur Thomas, habitant Saint Maurice Colombier, qui désire devenir GPP dans notre association, un accueil chaleureux lui a été réservé.
- d. C'est la 4^{ème} réunion conformément à nos statuts.
- e. Jour et heure des réunions du CA: **18h30 le vendredi** a été demandé: ok à l'unanimité.

2- Approbation du dernier CR: aucune remarque n'a été formulée.

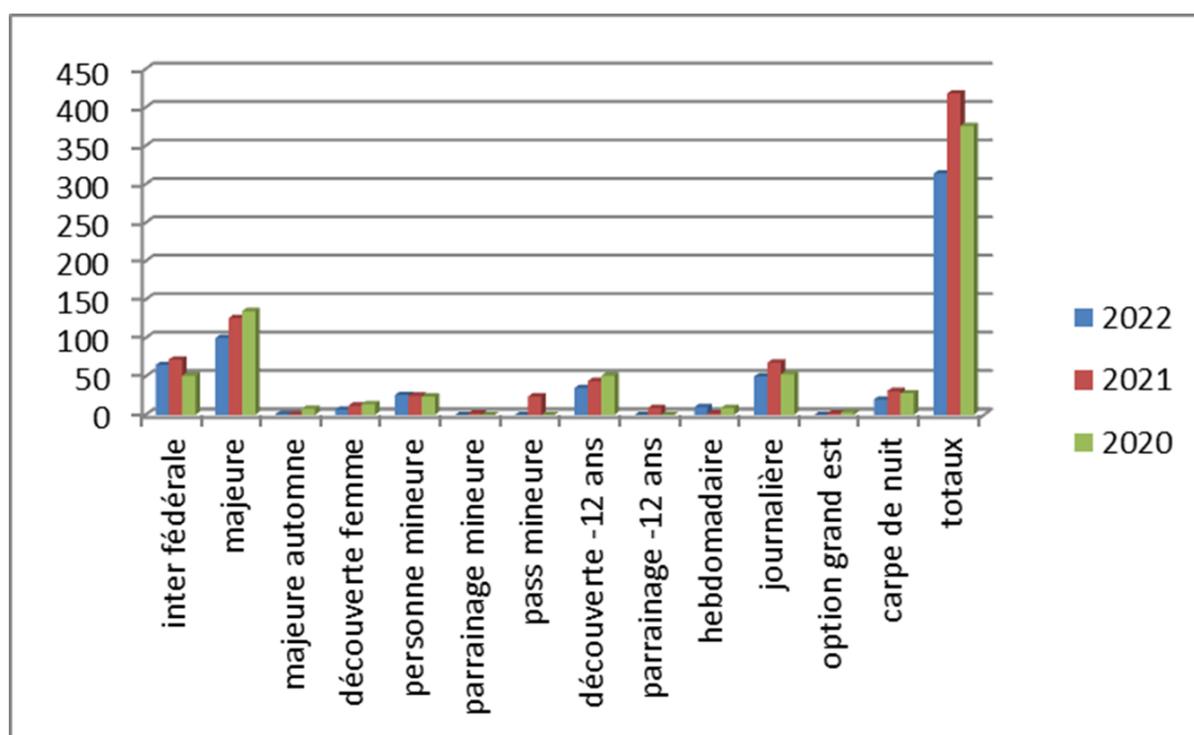
3- Recherche d'un Vice-Président :

- a. Infos sur la fonction :
 - i. Assister et/ou remplacer le président,
 - ii. Pas de responsabilité juridique,
 - iii. Si pas de président, organiser des élections :
 - S'il est membre du CA, élection par les membres du CA.
 - S'il est extérieur au CA, alors organiser une AGE pour son entrée au Conseil d'Administration puis élection par les membres du CA.
 - iv. **NOTA** : outre le président, le trésorier est le seul membre du CA à avoir eu l'agrément du Préfet et à ce titre doit se rapprocher du vice-président et veiller au bon fonctionnement de l'association.
- b. Candidats déclarés à ce jour:
 - i. Sébastien,
 - ii. Et Benjamin
- c. **Délai de confirmation par écrit: 03 janvier 2023.**
 - i. En fonction du candidat, 2 types d'élections à envisager :
 - Soit en interne au CA pour Sébastien.
 - Soit en passant par une AGE pour Benjamin.

4- Préparation AG Exercice 2022 :

- a. Date et heure : le **Dimanche 22 janvier 2023, 9h00.**
- b. Cartes vendues en 2022 : voir tableaux ci-après

	2022	2021	2020
inter fédérale	65	72	51
majeure	100	126	135
majeure automne	1	1	8
découverte femme	7	12	14
personne mineure	26	25	24
parrainage mineure	0	2	0
pass mineure	0	24	0
découverte -12 ans	35	44	51
parrainage -12 ans	0	9	0
hebdomadaire	10	2	9
journalière	50	68	53
option grand est	0	2	3
carpe de nuit	20	31	28
totaux	314	418	376



- c. Bilan financier 2022: **APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS.**
i. Sera diffusé dans le CR de l'AG.
- d. Budget prévisionnel 2023: **APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS.**
i. Sera diffusé dans le CR de l'AG.
- e. Plan d'alevinage 2023: **APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS.**

PROPOSITION ALEVINAGE 2023 (Proposition de Alain modifié par Joël)							15/12/2022
LIEUX	Types de poissons	Quantités:		Coûts:		Mise en place	Prix / kg HT
		Noir: réel 2022	Rouge: prévisionnels 2023	Noir: réel 2022	Rouge: prévisionnels 2023		
		2022	2023	2022	2023		
CANAL	Carpes	100	100	354,00	354,00	entre ecluses 21et 23	3,54 €
	Black bass	70	0	1477,00	0,00	differé 2024	21,10 €
	Sandres	0	0	0,00	0,00		22,00 €
	Truites	130	120	702,00	648,00	entre ecluse 21 et 23	5,40 €
	Perches	50	0	557,50			11,15 €
	gardons	0	200	0,00	1120,00	entre ecluse 21 et 23	5,60 €
DOUBS	Brochets	100	100	1250,00	1250,00	en automne	12,50 €
	Truites	200	100	1 080,00 €	540,00 €	Sous réserve de la météo Parcours truites entre le pont de Colombier-Fontaine et la passerelle de Longeville sur le Doubs Lot N° 98	5,40 €
BEUTAL	Black bass	20	0	422,00	0,00	differé 2024	21,10 €
	Carpes	100	100	400,00	400,00	ouverture de mars	4,00 €
	Truites	100	50	540,00	270,00	pour l'ouverture de Mars	5,40 €
	gardons	0	80	0,00	448,00	pour ouverture de mars	5,60 €
	brochets	10	0	125,00			12,50 €
Transport:				24,00	30,00	Total canal Doubs: 4700 €	
TOTALUX		880	850	6931,50	5 060,00 €	Total Etang: 1300 €	
			TTC	7 312,73	6 072,00 €		
				TVA 5,5%	TVA 20 %		

- f. Plan d'actions: **APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS.**

Plan d'actions 2023

A valider par le CA

Actions	Vote	
	OUI	NON
Téléthon: se joindre à la commune en décembre :		
Frayère caissette black Bass à Beutal :		

Frère caissette truites à la confluence Lougres/Doubs, relancer l'AAPPMA de Lougres :		
Panneau indicateur mise à l'eau : Alain		
Rapports trimestriels GPP :		
Page Facebook avec Cédric :		
Alevinages poissons de petites tailles :		
Aleviner en truites arc et fario le Bié secondaire :		
Création d'une Commission de Jeunes Pêcheurs:		

- g. Création d'une commission jeunes pêcheurs (CJP)
 - i. L'idée est abandonnée pour le moment car dans un premier temps il serait préférable de « toucher » nos jeunes pêcheurs par le biais de manifestation tels que pêche à la truite en bassin ou en ruisseaux, avec buvette et petite restauration.
 - ii. Gilles et France, qui en ont eu l'idée, nous en parleront plus en détail au prochain CA.
 - iii. **Pour info** : Joël peut fournir des listes de pêcheurs triés par tranches d'âges.

5- **Vigipêche**: présentation de Benjamin :

- a. Un petit problème technique a empêché Benjamin de faire sa présentation, ce sera pour la prochaine fois.

6- **Page Facebook** : présentation de Cédric :

- a. C'est un outil de communication performant par téléphone portable, utilisé par la majorité des jeunes.
- b. Permet de relayer rapidement une info, exemples :
 - i. Prendre en photo une affiche dans la rue et relayer l'évènement sur la page Facebook.
 - ii. Mobiliser aux moments des alevinages.
 - iii. Interactif : répondre aux questions
 - iv. Page d'accueil de présentation de l'AAPPMA...
- c. Tout message sera filtré avant publication par Cédric.
- d. **Question posée à Denis sur le respect du droit à l'image** : qu'en est-il exactement ? (car concerné avec le site internet)
- e. **Le CA a donné son accord de principe.**

7- Point des chargés de missions :

- a. ALE :
- i. OK voir paragraphe 4.e
 - ii. Question posée : afin de mieux protéger le brochet, pourquoi ne pas aleviner en dehors de sa période de pêche? A réfléchir pour 2023.
 - iii. L'idée d'introduire des brochetons est abandonnée.
- b. AN :
- i. Sébastien nous fera un rapport à la prochaine réunion.
 - ii. Benjamin désirant démissionner de sa fonction de GPP se propose de devenir AN en 2023. C'est Thomas qui, après formation, deviendra notre 3^{ème} GPP.
- c. CCW : Le secrétariat est satisfait de la bonne participation de Denis (mise à jour du site, archivages, assistance bureautique, conception des affiches ...)
- d. IDE :
- i. Projet de 3 sites à frayères à brochets : transmis à la FD25.
 - ii. Projet ombrière du Bié Village : transmis au maire de CF.
 - iii. Caissettes frayères (black et truites) : reporté en 2023.
 - iv. Projet jeunes pêcheurs : changer de formule (voir paragraphe 4.g).
- e. TEP : voir tableau.

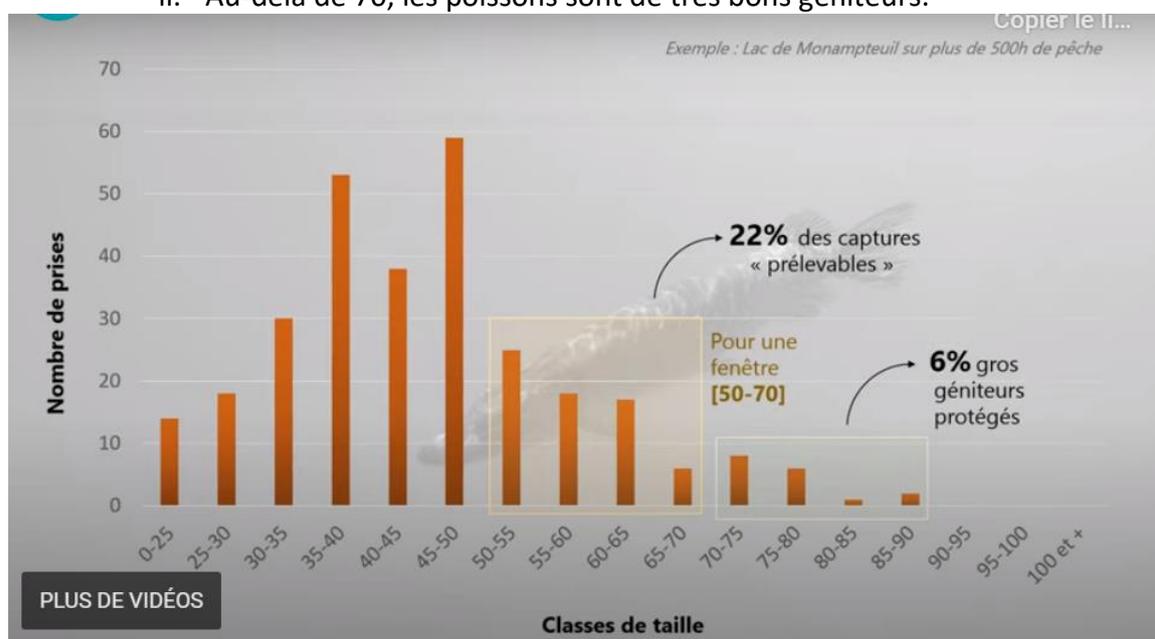
Dates	Travaux	Lieux	Intervenants
11/02	Etat des lieux du pancartage	Doubs/canal/étang	Jean-Luc et Joël
20/02	Nettoyage des postes de pêche et dépôt de la barque sur la berge.	Etang de Beutal	France, Gilles, Daniel, Cédric et son float tube, Jean-Luc et Joël.
23/02	Enlèvement d'une barque	Etang de Beutal	Roland, Jean-Luc et Joël
23,27 et 29/03	Mise en place pancartage (avec tarière prêtée par Ph. Geoffroy)	Doubs/canal/étang	Daniel, Roland, Denis, Cédric, Joël, Alain et Jean-Luc
11/06	Nettoyage de printemps	Commune de Colombier-Fontaine	Roland, Daniel, Jacky, Jean-Pierre et Georges
02/08	Elagage mise à l'eau. Dégagement pancarte à Blussang	Les beussières Entrée de Blussang	Daniel, Roland et Jean-Luc
14/10	Nettoyage Bié	Village	Alain, Joël, Daniel, Jacky et Georges.
14/11	Enlèvement arbre couché sur le chemin	Parking de St. Maurice	Daniel, Jean-Luc et Joël
06/12	Mise en place des panneaux publicitaires dépositaire	Au bord du canal	Bernard, Joël et Jean-Luc
06/12	Plantation 30 plants de saule	Rive G Bié du secondaire	Bernard, Joël et Jean-Luc
Pollution/Environnement			
26/09	Pollution hydrocarbure canal : visite sur site.	Pont-levis Colombier-Fontaine	Jean-Luc
21/10	Rives du Doubs encombrées : action auprès de l'ONF	Aval pont de CF	Joël

8- Divers :

a. Prix des cartes de pêche 2023 :

Types de cartes	TARIFS				
	CPMA	FDAAPPMA	Cotisation Réciprocité	Prix des cartes	
				Avec CPMA	Sans CPMA
Interfédérale URNE	37.20 €	20.80 €	18 € Réci + 29 € URNE	105.00 €	67.80 €
Personne Majeure	37.20 €	20.80 €	18.00 €	76 €	38.80 €
Découverte Femmes	15.20 €	9.00 €	11.80 €	36.00 €	20.80 €
Personne Mineure	3.20 €	2.00 €	15.80 €	21.00 €	17.80 €
Découverte – de 12 an	1.00 €	1.50 €	4.50 €	7.00 €	6.00 €
Hebdomadaire	13.50 €	7.50 €	13.00 €	34.00 €	20.50 €
Journalière	4.40 €	1.50 €	7.10 €	13.00 €	8.60 €

- b. Paiement des baux 2022: (1348,00 €) : attendre l'avis de paiement début 2023.
- c. La Pêche et les Poissons: sera archivé chez Denis.
- d. Tirs des cormorans: la FNPF a demandé une étude irréfutable à l'OFB. A ce jour on peut affirmer qu'il n'y aura pas de tirs durant les 3 prochaines années (décret)
- e. Berge du Doubs encombrées à Lougres: A suivre.
- f. Projet « fenêtre de captures du brochet » étude réalisée sur un plan d'eau dans le département de l'Aisne :
- La fenêtre 50/70 est favorable aux pêcheurs : 22% des captures prélevables.
 - Au-delà de 70, les poissons sont de très bons géniteurs.



Fin de la réunion

Le secrétaire adjoint

Joël